

# Utilisation des technologies modernes dans le contrôle et le suivi de la gestion forestière en Afrique Centrale

*Richard Eba'a Atyi*

*Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale*

*(OFAC/projet FORAF)*

# Plan de la présentation

- L'utilisation des technologies modernes: trois exemples d'illustration (Cameroun, République du Congo, République Centrafricaine (RCA))
- Des attentes communes
- Des contraintes communes
- Propositions d'amélioration

# Les technologies utilisées au Cameroun

- Utilisation du GPS: principalement dans la vérification des limites d'assiettes de coupe, mais aussi dans la localisation des parcs et arbres litigieux
- Utilisation des images satellitaires pour la localisation des allégations d'infractions par exemple dépassement des limites repéré à travers l'extension du réseau routier
- Utilisation des appareils photo numériques et caméscopes pour documentation des preuves

# Les technologies utilisées au Cameroun (suite)

- Le Système Informatique de Gestion des Infractions et du Contentieux Forestiers (SIGICOF): Logiciel d'archivage et communication via internet sur les constats d'infraction pour une plus grande transparence
- Logiciel de traitement des aménagements TIAMA permet la vérification des calculs en aménagement, et le contrôle des inventaires forestiers
- Utilisation prochaine du code bar pour la traçabilité (processus FLEGT)

# Problèmes rencontrés avec les nouvelles technologies au Cameroun

- La législation en vigueur ne prévoit pas l'utilisation de ces nouvelles technologies
- Le code des procédures pénales ne reconnaît pas certains résultats (photos numériques et images satellitaires) comme preuves à charge
- Capacités limitées des administrations dans l'utilisation des technologies modernes

# Quelques solutions envisagées au Cameroun

- Création d'un cadre de concertation entre le Ministère en charge des forêts, le Ministère de la Justice et le Ministère des finances
- Révision des textes réglementaires pour incorporer les technologies modernes
- Renforcement des capacités dans les administrations impliquées

# Les technologies modernes utilisées au Congo

- GPS: suivi et géo-référencement des limites des concessions et localisation des arbres
- Images satellitaires: repérage des infractions potentielles concernant les limites => orientations des missions de contrôle sur le terrain
- Appareils photo numériques => rassembler les preuves d'infractions
- Internet => transmissions des constats d'infractions

# Problèmes avec les technologies modernes au Congo

- Remarque: peu de problèmes avec les concessionnaires qui s'équipent aussi avec ces technologies
- Faibles capacités de l'administration en charge du contrôle forestier (capacités humaines, équipements)
- Technologies modernes non mentionnées dans le cadre légal
- Non compatibilité avec les autres administrations qui n'utilisent pas les mêmes technologies

# Solutions envisagées au Congo

- Renforcement des capacités humaines et matérielles de l'administration forestière dans l'utilisation des technologies modernes
- Intégration des technologies modernes dans les réglementations du secteur forestier

# Technologies modernes utilisées dans le contrôle forestier en RCA

- GPS: Suivi des aménagements, vérification des limites matérialisées, localisation des souches
- Téléphones satellitaires: Utilisation par les inspecteurs frontaliers (la RCA exporte ses bois par le port de Douala au Cameroun) pour communiquer avec l'administration centrale à Bangui
- Micro-ordinateurs + téléphone satellitaires => transmissions des rapports des sites vers l'administration centrale
- Appareils photos numériques => réunir les preuves d'infractions
- SIG => décisions sur les limites des concessions

# Problèmes rencontrés en RCA

- L'administration de la justice n'utilise pas les mêmes technologies
- Réseau téléphonique national insuffisant
- Capacités insuffisantes de l'administration (équipement et personnels)
- Les réglementations en vigueur n'incluent pas ces nouvelles technologies

# Solutions envisagées en RCA

- Renforcer les capacités de l'administration forestière
- Adapter les réglementation sur le contrôle forestier pour intégrer les nouvelles technologies

# Synthèse des bénéfices attendus de l'utilisation des technologies modernes en Afrique Centrale

- Précision améliorée dans la connaissance des territoires (concessions et limites) et ressources forestières
- Contrôle forestier plus efficace => rentabilité économique du secteur forestier amélioré
- Transparence dans le traitement des infractions et du contentieux forestiers => amélioration de la gouvernance, diminution de la corruption, retombées politique (image du gouvernement améliorées)

# Synthèse sur les contraintes à l'utilisation des technologies en Afrique Centrale

- Contraintes légales: non inclusion des technologies modernes dans les législations forestières
- Contraintes institutionnelles: faibles capacités des acteurs
- Contraintes liées à l'environnement technologique national: réseau téléphonique national, accès à l'internet, non disponibilité des images satellitaires
- Isolement technologique du secteur forestier: les autres administrations impliquées dans la gouvernance nationale n'utilisent pas les mêmes technologies

# Synthèse sur les solutions envisagées

- Révision des législations pour incorporer les aspects liés aux équipements modernes
- Sensibilisation et concertation avec les partenaires impliqués dans la gestion forestières et au système de gouvernance national (système fiscal, justice)
- Renforcement des capacités: formation du personnel, acquisition des équipements
- Volonté politique vis-à-vis du progrès technologique
- Volonté politique renouvelée pour la transparence dans le secteur forestier à travers les Accords de Partenariats volontaires du processus FLEGT

**Merci!**